



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 MARS 2024

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Renaud de Clermont-Tonnerre, Maire, suivant convocation faite le quatorze mars deux mille vingt-quatre.

Membres présents : M. Renaud de CLERMONT-TONNERRE, M. Bertrand REGNAULT, Mme Brigitte LOZAC'H, M. Claude SICHE, Mme Annie LONEUX, Mme Anne, Marie QUÉRÉ, Mme Chantal GEFFROY, M. Jean-Claude SALAUN, Mme Annie PAILLER, Mme Hélène TASSEL, M. Yvan PELLÉ (arrivé à 19h00, a pris part aux votes à partir de la DCM 2024/17), M. Hervé LOUSSAUT, Mme Sophie BELLEC,

Absents excusés : M. Mathieu BRETON qui a donné procuration à M. Claude SICHE, M. Alexandre MOYOU,

Secrétaire de séance : M. Hervé LOUSSAUT,

N° Délibération	Objet	Proposition du conseil	Décision
n°2024/15	Présentation du projet « renaturation du bourg »	<ul style="list-style-type: none"> - Valider le projet de renaturation du bourg tel que présenté, - Autoriser le maire à signer les marchés à intervenir ainsi que leurs éventuels avenants, - Autoriser le maire à avoir recours à la prestation de services des techniciens de Morlaix Communauté, - Autoriser le maire à avoir recours au lycée de Suscinio et à signer tous les documents nécessaires aux travaux prévus, - Autoriser le maire à avoir recours à l'entreprise Pépinière Méristèmes et à signer tous les documents nécessaires aux travaux prévus, - Autoriser le maire à avoir recours à des associations et à signer tous les documents nécessaires aux travaux prévus, - Autoriser le maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, de l'agence de l'eau, du conseil régional, du conseil départemental et de tout autre financeur, - Autoriser le maire à signer tout document nécessaire à la poursuite de cette affaire. 	Adopté à l'unanimité
n°2024/16	Dénomination des voies : demande de subvention	<ul style="list-style-type: none"> - Valider le plan de financement présenté ci-dessus, - Autoriser le maire à solliciter une subvention auprès du département. 	Adopté à l'unanimité
n°2024/17	Projet ZAEnR : Zones d'Accélération des Energies Renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le projet tel que présenté ci-dessus et en annexe 1, - Emettre un avis favorable aux ZAEnR proposées ci-dessus. 	Adopté à l'unanimité

n°2024/18	Désignation d'un référent déontologue de l' élu local	<p>- Désigner pour la durée du mandat comme référent déontologue de l' élu local Monsieur Jean-Pierre BEGEL,</p> <p>- Fixer le montant des indemnités de vacation dont pourra bénéficier le référent déontologue comme suit : 80,00€ par dossier et au prorata de 20 euros de l' heure,</p> <p>- Prévoir les modalités de remboursements de ses frais de transport et hébergement dans les conditions applicables au personnel de la fonction publique territoriale,</p> <p>- Approuver le fait que le référent déontologue pourra être saisi par tout élu local, par voie électronique à l' adresse courriel : 1856rem@gmail.com et ses avis seront rendus par le même canal. Il informera l' auteur de la saisine des suites et de l' avis qui y sont réservés dans un délai raisonnable.</p> <p>- Autorise le Maire à signer tout document à intervenir sur ce sujet.</p>	Adopté à l' unanimité
n°2024/19	Modification du tableau des indemnités de fonction	<p>- Décider de fixer le montant des indemnités de fonctions du Maire, des adjoints et des conseillers délégués, dans la limite de l' enveloppe indemnitaire globale, aux taux définis ci-dessus,</p> <p>- Préciser que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l' évolution de la valeur du point de l' indice,</p> <p>- Préciser que les crédits correspondants sont prévus et inscrits au budget.</p>	Adopté à l' unanimité

Affiché le 17/04/2024